

CONCOURS 2011

Rapport du jury sur les concours des conservateurs du patrimoine

État
Ville de Paris
Collectivités territoriales

Sommaire

| | |
|---|----|
| Composition du jury | 4 |
| Rapport général du jury | 7 |
| Sujets des épreuves écrites | 14 |
| Première épreuve écrite (concours externes) : dissertation générale | 15 |
| Première épreuve écrite (concours internes) : note sur dossier | 16 |
| Deuxième épreuve écrite : analyse et commentaire de plusieurs documents | 17 |
| Troisième épreuve écrite : langue vivante ou ancienne | 20 |
| Rapports sur les épreuves écrites (sélection) | 26 |
| Sujets des épreuves orales | 33 |
| Première épreuve orale : épreuve d'entretien | 34 |
| Seconde épreuve orale : épreuve de langue vivante étrangère | 38 |
| Données statistiques | 39 |
| Remerciements | 50 |

Composition du jury

PRÉSIDENT DU JURY

Jean-Paul JACOB
conservateur général du patrimoine
président de l'Institut national de recherches
archéologiques préventives (INRAP)

VICE-PRÉSIDENT DU JURY

Guillaume CASSEGRAIN
maître de conférences

MEMBRES DU JURY

Frédérique BAZZONI
conservatrice en chef du patrimoine

Arnauld BREJON DE LAVERGNÉE
conservateur général du patrimoine

Marie-Agnès FÉRAULT
conservatrice en chef du patrimoine

Gérard GALLIOT
conseiller général du canton d'Audeux (Doubs)
maire de Dannemarie-sur-Crête (Doubs)

Salima HELLAL
conservatrice territoriale du patrimoine

Isabelle HEULLANT-DONAT
professeure des universités

Hélène MACÉ DE LEPINAY
conseiller de Paris

Philippe MAIROT
conservateur territorial en chef du patrimoine

Paul-Louis RINUY
professeur des universités

Hélène ROUSTEAU-CHAMBON
maître de conférences

EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de l'Europe des périodes paléolithique et
mésolithique

Pascal DEPAEPE
directeur scientifique et technique à l'INRAP

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
de la France de la période néolithique et des âges
des métaux

Dominique GARCIA
professeur des universités

Archéologie historique de la France de l'époque
gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

Claude HERON
attaché territorial de conservation du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations
du monde gréco-romain jusqu'au V^e siècle après
J.-C.

Cécile COLONNA
conservatrice du patrimoine

Renaud ROBERT
professeur des universités

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge
européen et de Byzance du V^e siècle au XV^e
siècle

Jean-Marie GUILLOUËT
maître de conférences

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe de
la fin du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle

Frédéric DASSAS
conservateur en chef du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde
occidental de la fin du XVIII^e siècle à 1914

Edouard PAPET
conservateur en chef du patrimoine

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours

Isabelle LIMOUSIN
conservatrice du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique

Dominique VALBELLE
professeure des universités

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique

Agnès BENOIT
conservatrice en chef du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours

Eloïse BRAC DE LA PERRIÈRE
maître de conférences

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours

Edith PARLIER-RENAULT
professeure des universités

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours

Eric LEFEBVRE
conservateur du patrimoine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours

Anne DI PIAZZA
chargée de recherche au CNRS

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours

Manuel GUTIERREZ
maître de conférences

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours

Marie-Charlotte ARNAULD
directrice de recherche au CNRS

Ethnologie européenne

Denis CHEVALLIER
conservateur en chef du patrimoine

Patrimoine industriel et innovations scientifiques et techniques

Dominique FERRIOT
professeure des universités

Patrimoine et sciences physique, chimique et de l'ingénieur

Judith PARGAMIN
conservatrice territoriale du patrimoine

Patrimoine naturel

Catherine GAUTHIER
conservatrice territoriale du patrimoine

Documents d'archives

Emmanuel ROUSSEAU
conservateur en chef du patrimoine

Histoire des institutions françaises

Ghislain BRUNEL
conservateur en chef du patrimoine

EXAMINATEURS SPÉCIALISÉS (LANGUES)

ALLEMAND

Matthias EBERT
professeur

Romy RITTE
professeure

ANGLAIS

Emmanuel ALVAREZ ZUBILLAGA
professeur agrégé

Laure KLEIN
professeure agrégée

Catherine ROVERA
maître de conférences

Maxime SHELLÉDY
professeur agrégé

Alexiane SUTTON
professeure agrégée

Matthieu VAUDIN
professeur agrégé

ARABE

Marie LORENZIN
professeure agrégée

Sophie TARDY
professeure agrégée
inspectrice d'académie

CHINOIS

Yanru LI
professeur agrégé

Michel LIU
professeur agrégé

ESPAGNOL

Laura TERUGGI
professeure

Pascale KRAINIK
professeure certifiée

GREC ANCIEN

Romain BRETHERS
professeur agrégé

Guillaume NAVAUD
professeur agrégé

HÉBREU ANCIEN

Maria GORÉA
maître de conférences

Joseph TEDGHI
professeur des universités

ITALIEN

Davide LUGLIO
maître de conférences

Giuliana PIAS
maître de conférences

JAPONAIS

Fusako HALLÉ
professeure certifiée

Yumiko ISHIKAWA
directrice pédagogique de SNG France

LATIN

Françoise MORZADEC
maître de conférences

Renaud VIARD
professeur agrégé

RUSSE

Christine CAILLON-NEKRITCH
professeure agrégée

Odile MELNIK-ARDIN
professeure de chaire supérieure

Rapport général du jury

A l'issue des concours 2011 de recrutement des conservateurs du patrimoine, le présent rapport a pour objectif de formaliser les réflexions des membres du jury et des correcteurs spécialisés afin de servir de « guide » pour la préparation des futurs candidats. Même s'il n'engage que le président du jury, ce rapport, comme les précédents d'ailleurs, devrait permettre aux candidats de mieux cerner les attentes du jury, tant du point de vue des compétences que des qualités recherchées chez de futurs hauts fonctionnaires.

*
* *

Les concours externes et internes ouverts au titre de l'année 2011 ont été organisés par l'Institut national du patrimoine pour le compte de l'Etat, de la Ville de Paris et du Centre national de la fonction publique territoriale. Rappelons que la réglementation applicable permet aux candidats qui le souhaitent de participer à la fois au concours Etat/Ville de Paris et au concours territorial en passant un seul lot d'épreuves, celles-ci étant communes, ainsi que le jury. Cette possibilité qui leur est offerte a été utilisée en 2011 par plus de quatre cinquième des candidats.

Le jury de ces quinzièmes concours était présidé, pour la deuxième année consécutive, par Jean-Paul Jacob, conservateur général du patrimoine, président de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, et la vice-présidence était assurée par M. Guillaume Cassegrain, maître de conférences en histoire de l'art à l'Université Lumière Lyon 2.

La session 2011 offrait au total 45 postes, soit un nombre de postes ouverts relativement stable, toutes spécialités confondues, par rapport aux quatre derniers concours :

| Années | Concours externes | | Concours internes | | Total |
|-------------|----------------------|-----------------------------|-------------------|-----------------------------|-------|
| | Etat/ Ville de Paris | Collectivités territoriales | Etat | Collectivités territoriales | |
| 2008 | 19 | 17 | 3 | 8 | 47 |
| 2009 | 20 | 14 | 4 | 7 | 45 |
| 2010 | 20 | 14 | 4 | 7 | 45 |
| 2011 | 20 | 14 | 4 | 7 | 45 |

Comme le précise le tableau ci-dessous, près de la moitié des postes étaient offerts dans la spécialité Musées. Pour la quatrième année consécutive, le jury s'inquiète de l'absence d'ouverture de postes par l'Etat dans la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel (PSTN).

| Spécialités | Concours externes | | Concours internes | | Total |
|---|---------------------|-----------------------------|-------------------|-----------------------------|-----------|
| | Etat/Ville de Paris | Collectivités territoriales | Etat | Collectivités territoriales | |
| Archéologie | 1 | 4 | 1 | 1 | 7 |
| Archives | 7 | 1 | 1 | 1 | 10 |
| Monuments historiques et Inventaire | 2 | 1 | 1 | 1 | 5 |
| Musées | 10 | 7 | 1 | 3 | 21 |
| Patrimoine scientifique, technique et naturel | - | 1 | - | 1 | 2 |
| Total | 20 | 14 | 4 | 7 | 45 |

| Sujets de dissertation des concours externes | Nombre de candidats externes | | | |
|---|------------------------------|------------|------------|------------|
| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| Archéologie préhistorique et historique européenne | 69 | 67 | 51 | 40 |
| Ethnologie | 30 | 28 | 31 | 34 |
| Histoire de l'art européen | 234 | 277 | 253 | 224 |
| Histoire européenne | 87 | 95 | 49 | 70 |
| Histoire des institutions et de l'administration françaises | 40 | 42 | 24 | 32 |
| Sciences de la nature et de la matière | 20 | 24 | 8 | 11 |
| TOTAL | 480 | 533 | 416 | 411 |

| Sujet des concours internes | Nombre de candidats internes | | | |
|--|------------------------------|------|------|------|
| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| Epreuve de note sur dossier à caractère culturel | 57 | 68 | 90 | 87 |

En ce qui concerne le choix des langues étrangères, l'anglais reste comme en 2010 la langue majoritairement choisie à l'écrit par 218 candidats, suivie de l'espagnol (75) et du latin (70), obligatoire pour les candidats des concours externes dans la spécialité Archives. Seuls le chinois, le japonais et l'hébreu ancien, parmi les onze langues vivantes et anciennes proposées, n'ont pas vu de candidats présents en 2011.

| Langues | | Nombre de candidats | | | |
|-------------------|---------------|---------------------|------------|------------|------------|
| | | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| Langues vivantes | Allemand | 56 | 58 | 41 | 50 |
| | Anglais | 235 | 271 | 244 | 218 |
| | Arabe | 1 | 3 | 6 | 2 |
| | Chinois | 0 | 2 | 1 | 0 |
| | Espagnol | 59 | 70 | 71 | 75 |
| | Italien | 53 | 51 | 36 | 42 |
| | Japonais | 1 | 0 | 0 | 0 |
| | Russe | 5 | 3 | 5 | 3 |
| Langues anciennes | Grec ancien | 13 | 11 | 9 | 12 |
| | Hébreu ancien | 2 | 2 | 1 | 0 |
| | Latin | 100 | 104 | 75 | 70 |
| TOTAL | | 525 | 575 | 489 | 472 |

Enfin, les candidats présents se sont répartis dans l'ensemble des 22 options proposées aux concours avec une prépondérance marquée, comme habituellement, pour les options relatives aux époques classique (103 candidats), moderne (61 candidats) et contemporaine (75 candidats). A titre de comparaison, on peut noter des viviers de candidats quantitativement très faibles dans les options extra-

européennes (Afrique, Océanie, Inde et monde indianisé, Extrême-Orient, etc.) et dans les options Patrimoine et sciences physique, chimique et de l'ingénieur et Patrimoine naturel.

| Options des concours externes et internes | Nombre de candidats | | | |
|--|---------------------|------------|------------|------------|
| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique. | 15 | 11 | 12 | 3 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et âges des métaux. | 13 | 13 | 10 | 6 |
| Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. | 20 | 32 | 14 | 12 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après Jésus-Christ. | 48 | 42 | 37 | 36 |
| Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVIe siècle. | 51 | 61 | 53 | 44 |
| Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVIe siècle à la fin du XVIIIe siècle. | 91 | 112 | 88 | 103 |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à 1914. | 81 | 86 | 70 | 61 |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours. | 64 | 90 | 68 | 75 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique. | 14 | 17 | 15 | 18 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique. | 12 | 8 | 10 | 7 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours. | 4 | 3 | 5 | 5 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours. | 12 | 4 | 4 | 6 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours. | 3 | 6 | 5 | 5 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours. | 10 | 6 | 3 | 5 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours. | 1 | 2 | 4 | 5 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours. | 6 | 8 | 7 | 12 |
| Ethnologie européenne. | 18 | 21 | 30 | 24 |
| Patrimoine industriel et innovations scientifiques et techniques. | 20 | 18 | 19 | 14 |
| Patrimoine et sciences physique, chimique et de l'ingénieur. | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Patrimoine naturel. | 16 | 14 | 7 | 3 |
| Documents d'archives du Moyen Age et de l'époque moderne (476-1789). | 26 | 28 | 18 | 17 |
| Histoire des institutions françaises (concours internes). | 9 | 12 | 18 | 21 |
| TOTAL | 536 | 596 | 498 | 483 |

* * *

Le jury souhaite rappeler que tous les sujets proposés sont conçus pour permettre à des candidats d'origines et de formations très diverses de faire preuve des qualités d'analyse et de synthèse attendues à ce niveau de concours. Les sujets doivent leur permettre d'exploiter et mettre en valeur toutes leurs capacités de raisonnement, et pas seulement leur érudition, avec esprit critique et hauteur de vue. Comme chaque année, les correcteurs ont été particulièrement attentifs aux qualités d'argumentation des candidats et à leurs capacités à construire et développer dans une langue irréprochable un plan clair et cohérent autour d'une problématique intelligente qui ne néglige aucune dimension du sujet (« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire viennent aisément »).

Par exemple, la note sur dossier à caractère culturel des concours internes a donné lieu à des copies qui n'ont pas réussi à dégager clairement tous les enjeux du sujet « Montrer, exposer, dire ». Si de nombreuses copies ont montré de bonnes connaissances techniques et administratives sur la valorisation et la médiation des patrimoines (la moyenne de l'épreuve est de 10,5/20), le travail est souvent passé à côté de la dimension « théorique » (histoire des arts et des patrimoines) du sujet et n'est donc pas parvenu à dépasser les questions purement pratiques (muséologie). Le sujet nécessitait en effet de s'interroger sur le rapport, dans le commerce avec les œuvres d'art, les objets ou les documents (commerce qui peut être celui de l'historien, du critique, du conservateur ou de l'amateur), entre l'image et la parole, le visible et le lisible, et sur la question de l'accompagnement, nécessaire ou non, du « dire » (commentaires écrits et oraux) dans l'appréhension de ces documents. La part minimale accordée à l'œuvre de Joseph Kosuth dans les copies, qui exposait pourtant précisément les différentes facettes du sujet proposé, le révèle avec acuité.

Les copies de l'épreuve d'analyse et de commentaire de plusieurs documents ont montré une nouvelle fois de très grandes disparités, les notes s'échelonnant de 0,5 à 19/20 selon les options. Les candidats ont souvent des connaissances contextuelles mais celles-ci ne sont pas toujours citées et utilisées à bon escient de sorte que l'ensemble des commentaires reste trop général et approximatif. Les candidats ne donnent que très peu de repères chronologiques précis et les remarques sont descriptives et manquent de développements critiques (iconographie, analyse sociale, etc.). Souvent, l'analyse de la composition fait défaut ou bien encore l'œuvre n'est pas resituée par rapport à la carrière de l'artiste et des artistes contemporains ni comparée à d'autres productions... Beaucoup de candidats ne savent pas regarder une œuvre. D'une manière générale, le jury a été surpris, tant à l'écrit qu'à l'oral d'ailleurs, que les candidats ne possèdent pas le vocabulaire architectural et que, par conséquent, ils soient incapables de comprendre, décrire et analyser convenablement une architecture.

Pour les épreuves de langues vivantes étrangères, les correcteurs spécialisés ont pénalisé les copies où la grammaire et l'orthographe étaient défailtantes et les réponses aux questions insuffisantes tant sur le fond que sur la forme. Les correcteurs spécialisés de langues vivantes conseillent donc vivement aux candidats de s'entraîner à cette épreuve et de s'astreindre à répondre à chaque question en une quinzaine de lignes au moins. Pour les épreuves de grec ancien ou de latin, le jury rappelle aux candidats qu'un texte poétique ne peut être exclu et qu'ils ne doivent pas être surpris par la lecture d'un texte de Columelle, très classique dans sa grammaire et sa syntaxe.

*
* *

A l'issue de la phase de double correction des épreuves écrites, 99 candidats ont été déclarés admissibles par le jury (74 externes et 25 internes), ce qui représente une moyenne minimale de 11,93/20 pour les externes (soit 95,5 points) et de 11,18/20 pour les internes (soit 89,5 points). En raison du phénomène de double inscription des candidats, la quasi-totalité a été admissible à la fois au concours Etat et au concours territorial (à l'exception de trois candidats à un concours externe et cinq candidats à un concours interne). Le taux de sélectivité reste par ailleurs très satisfaisant.

| | Concours externes | | | | Concours internes | | | |
|---|-------------------|------|------|------|-------------------|------|------|------|
| | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
| Inscrits | 957 | 1033 | 864 | 749 | 94 | 120 | 156 | 138 |
| Présents à l'issue des 3 épreuves écrites | 468 | 510 | 399 | 387 | 57 | 65 | 86 | 85 |
| Admissibles | 71 | 74 | 75 | 74 | 17 | 21 | 25 | 25 |
| Postes ouverts | 36 | 34 | 34 | 34 | 11 | 11 | 11 | 11 |
| Sélectivité par rapport aux inscrits | 1/26 | 1/30 | 1/25 | 1/22 | 1/9 | 1/11 | 1/14 | 1/13 |
| Sélectivité par rapport aux présents | 1/13 | 1/15 | 1/12 | 1/11 | 1/5 | 1/6 | 1/8 | 1/8 |

La très grande majorité des candidats a bien compris le déroulement et l'esprit de l'épreuve orale d'entretien. Le jury se réjouit que les candidats, dans l'ensemble, prennent en compte tous les documents proposés et utilisent convenablement le temps imparti pour l'épreuve orale d'entretien et l'épreuve orale de langue vivante. Comme à l'écrit, la capacité à construire une argumentation et à utiliser les connaissances acquises a été discriminante. La seconde partie de l'oral a permis au jury de tester l'ouverture d'esprit, la curiosité et la faculté d'adaptation des candidats dans des champs très divers, en particulier le métier de conservateur du patrimoine, les spécialités professionnelles et le sens du service public. Enfin, le jury a apprécié les candidats qui n'ont pas hésité à exprimer des avis, défendre des positions et faire des propositions. Il convient ici de rappeler qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses mais qu'un candidat, futur haut fonctionnaire, doit chercher à convaincre le jury, affirmer ses opinions et proposer des solutions aux situations que le jury lui soumet. Il n'est pas là pour faire plaisir, mais pour convaincre.

A l'issue des épreuves orales, le jury a proclamé l'admission de candidats pour tous les postes ouverts, excepté pour le poste du concours interne territorial dans la spécialité Archéologie, soit 24 postes Etat/Ville de Paris et 20 postes Collectivités territoriales sur 21 postes offerts.

Les résultats ont également permis de constituer des listes complémentaires dans la plupart des cas. Cette possibilité n'a pas été utilisée, d'une part, pour le concours externe Etat spécialité Archives et le concours interne spécialité Archéologie et, d'autre part, pour les concours territoriaux dans la spécialité PSTN et le concours interne spécialité Archives. En raison de la limitation réglementaire des listes complémentaires dans les concours territoriaux (deux fois le nombre de postes ouverts), les listes complémentaires des spécialités Archives et Monuments historiques et inventaire du concours externe territorial ne comportaient que deux noms.

Après appel aux autres listes complémentaires et reports de postes, l'ensemble des 45 postes ont été pourvus. Les lauréats des listes principales ont obtenu des résultats parfois brillants, souvent honorables, de 204,5 à 169,5 points pour les concours externes et de 193,5 à 159 points pour les concours internes, ce qui correspond respectivement à des moyennes s'échelonnant, pour les concours externes d'une part, de 14,60 à 12,10 /20, et pour les concours internes d'autre part, de 13,82 à 11,35 /20.

En 2011, des options telles que l'archéologie et l'histoire de l'art et des civilisations du monde islamique, de l'Afrique, de l'Inde et du monde indianisé, de l'Extrême-Orient, des Amériques amérindiennes des origines à nos jours, dans lesquelles les candidats sont peu nombreux, ont vu des lauréats. De tels résultats contribuent à donner à la promotion 2012-2013 issue des concours 2011 une diversité remarquable.

Sujets des épreuves écrites

Première épreuve écrite des concours externes (durée 5 heures, coefficient 3).

Dissertation générale, portant sur l'un des sujets suivants, choisi par le candidat le jour de l'épreuve.

Les candidats inscrits dans la spécialité Archives, ou inscrits dans deux spécialités dont la spécialité Archives, ont le choix entre les trois sujets de dissertation suivants : histoire européenne, histoire de l'art européen, histoire des institutions et de l'administration françaises. Tout autre choix entraîne l'élimination du candidat en ce qui concerne la spécialité Archives.

N. B. : les sujets se rapportent à un programme général publié au *Journal officiel* un an avant les épreuves (arrêté du 12 juillet 2010).

1) SUJET D'HISTOIRE EUROPÉENNE

Les enjeux économiques de l'esclavage, de l'Antiquité aux abolitions.

2) SUJET D'HISTOIRE DE L'ART EUROPÉEN

L'art de la parodie.

3) SUJET D'HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DE L'ADMINISTRATION FRANÇAISES

Entre guerres et paix : la diplomatie du Moyen Âge à 1919.

4) SUJET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE EUROPÉENNE

Faire franchir les obstacles et les longues distances.

5) SUJET D'ETHNOLOGIE

La transmission des savoir-faire techniques.

6) SUJET DE SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA MATIÈRE

Le soleil et la vie.

Première épreuve écrite des concours internes (durée 5 heures, coefficient 3).

Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances et qualifications acquises.

SUJET : MONTRER, EXPOSER, DIRE

Pour établir votre note, vous vous appuyerez sur les documents du dossier ci-joint.

Liste des documents fournis dans le dossier :

- Document 1 : Giorgio Vasari, *Ragionamenti di Palazzo Vecchio* (*Entretiens du Palazzo Vecchio*), traduction R. Le Mollé, 2007
- Document 2 : Visite d'un chantier de fouille archéologique
- Document 3 : Joseph Kosuth, *One and Three Chairs*, 1965
- Document 4 : Visite audio
- Document 5 : André Leroi-Gourhan, « L'expérience ethnologique »
- Document 6 : Le Reichstag
- Document 7 : Visite virtuelle
- Document 8 : Exposition « La Guerre sans dentelles »
- Document 9 : www.archives.ain.fr

Deuxième épreuve écrite des concours externes et internes (durée 5 heures, coefficient 4).

Epreuve spécialisée d'analyse et de commentaire de plusieurs documents selon l'option choisie par le candidat lors de son inscription.

Les candidats doivent analyser et commenter indépendamment chacun des quatre documents proposés.

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique

- « Différentes formes de haches en pierre antédiluviennes »
- Plan du site de Molinons (Yonne)
- Chronologie des cultures paléolithiques
- Nombre de représentations animales par espèce dans les grottes Chauvet, Cosquer et de Niaux

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux

- Nécropole d'Ensérune (Hérault), mobilier de la tombe 163
- Nécropole de Kerjaouen en Quimper (Finistère)
- Sépulture du Néolithique à Gougenheim (Bas-Rhin)
- Céramique du site de Contres "Le Château-Gabillon" (Loir-et-Cher)

Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle

- Site de Clermont-Ferrand – La Grande-Borne (Puy-de-Dôme), dépôt d'une incinération, IIe siècle ap. J.-C.
- Occupation antique et altomédiévale du site de Nîmes - Saint-André-de-Codols (Gard)
- Le château de Boves (Somme) : restitution de l'état 4, milieu XIIe - 3e quart XIVe siècle
- Fouille d'une épave de la seconde moitié du XVIIIe siècle, rive droite de la Saône (Rhône)

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C.

- Statue en terre cuite
- Temple de Didymes
- Tombe de Cerveteri
- Buste provenant de Volubilis (Maroc)

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle

- Eglise *Panagia Parigoritissa* (*Vierge Consolatrice* ou *Mère du Dieu Consolateur*), Epire
- Tympan de Cabestany (Pyrénées-Orientales)
- Panneaux de São Vicente de Fora (Saint-Vincent-hors-les-murs), Lisbonne
- Objet liturgique

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle

- A. Dürer, *Les quatre cavaliers de l'Apocalypse*
- G. L. Bernini, *Neptune et un triton*
- J. H. Fragonard, *Portrait de Diderot*
- Résidence de Holkham Hall

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à 1914

- Olbrich, *Pavillon de la Sécession*
- Ingres, *Antiochus et Stratonice*
- Dalou, *Le Triomphe de la République*
- Le Gray, *Grande vague*

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours

- Giorgio de Chirico, *Il Ritornante* (« Le revenant »)
- Eero Saarinen
- Martha Rosler, *Semiotics of the Kitchen*, video (« Sémiotique de la cuisine »)
- Anish Kapoor, *Svayambh* (« svayambh » signifie « autogénéré », « créé avec sa propre énergie »)

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique

- Relief du complexe funéraire de Sahourê
- Tombe de Nebamon
- Statue en bois
- Temple de Khonsou à Karnak

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique

- Statuette de lionne
- « Le grand Puits de la Mort »
- Sarcophage du roi Ahirom
- Vue de la falaise de Bisotun

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours

- Mihrab
- Miniature sur papier
- Mosquée
- Plat

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours

- Sculpture (hauteur : 160 cm)
- Candi Sari, Java
- Bas-relief, Cambodge
- Miniature moghole, Inde

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours

- Sanctuaire, Corée, VIIIe siècle
- Chine, XIe siècle
- Mannequin, Chine, XIe-XIIe siècle
- Japon, XVIIIe siècle

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours

- Abri de Game Pass (Afrique australe)
- Danseurs Tshokwe (Angola)
- Artisan Touareg
- Mosquée de Nando (Mali)

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours

- Matériel de pêche
- Parure polynésienne
- Instrument de musique
- Centre culturel

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours

- Sculpture
- Poncho
- Tihuanaco
- Veste peinte (Montagnais-Naskapi, 1700-1725)

Ethnologie européenne

- « 1999-2009, le triomphe du pacs »
- Objets votifs, Autriche
- « Le niqab au ban de l'Assemblée »
- Crèche de concours (Cracovie, Pologne)

Patrimoine industriel et innovations scientifiques et techniques

- Longitude : les horloges marines de John Harrison
- Automate
- Maquette pédagogique
- Joseph-Fortuné Layraud, *Forges et aciéries de la marine à Saint-Chamond, présentation de la pièce de canon sous le marteau-pilon*, 1889

Patrimoine et sciences physique, chimique et de l'ingénieur

(option réservée à la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel)

- La fabrication du savon de suif dans une usine aux environs de Paris
- Prototype de transistor
- Le synchrotron
- Fontaine de Héron

Patrimoine naturel

(option réservée à la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel)

- Cartes
- Objet ethnographique
- Collection ornithologique
- Planche d'herbier

Documents d'archives du Moyen Âge et de l'époque moderne (476-1789)

(option réservée à la spécialité Archives des concours externes)

- Charte du XIIe siècle
- Document du XVe siècle
- Document du XVIIe siècle
- Plan du XVIIIe siècle

Histoire des institutions françaises

(option réservée aux concours internes)

- Quittance de paiement d'un acompte de gages délivrée par le duc de Bourbon au trésorier des guerres, 1386
- Confirmation des privilèges de l'Université de Paris par le roi Henri IV, 23 juin 1594 (extrait)
- Bonaparte devant le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-cents
- Loi sur le repos hebdomadaire, 13 juillet 1906 (extrait)

Troisième épreuve écrite des concours externes et internes (durée 3 heures, coefficient 1).

L'épreuve consiste en la traduction d'un texte, suivie, pour les langues vivantes seulement, de la réponse à trois questions se rapportant à celui-ci et appelant une réponse argumentée et rédigée en plusieurs lignes.

Le choix de la langue s'effectue au moment de l'inscription. Le dictionnaire est autorisé pour les langues anciennes seulement. Le latin est obligatoire pour la spécialité Archives des concours externes.

Allemand

Matthias Geis, « Ökos wie wir », *Die Zeit*, 31 mars 2011

Version : de « Die Grünen seien einfach erwachsen geworden » à « in der deutschen Politik etabliert. »

Proposition de traduction :

Les Verts sont tout simplement devenus adultes, tel est le diagnostic / telle est la conclusion depuis un certain temps. En disant cela, on oublie souvent que la société allemande est devenue de plus en plus verte, parallèlement à la métamorphose des Verts. [...]

Avant de faire leur entrée aux parlements, les Verts se disputaient sur la question de savoir ce qu'un « parti en mouvement » avait bien à faire dans les institutions établies. Ils se mettaient d'accord pour se servir du parlement comme plate-forme pour une opposition extraparlamentaire dont ils étaient eux-mêmes issus. [...] Lorsque le parti accéda aux parlements, le prochain débat éclata. Opposition au système – très bien, mais l'impulsion oppositionnelle ne pourrait-elle être portée jusque dans le gouvernement ? Jamais cette idée-là n'a été exprimée de façon plus symbolique et plus belle qu'avec les baskets d'un blanc lumineux portées par Joschka Fischer en 1985, lorsqu'il prêta sermon en tant que premier ministre vert de l'environnement de la planète. C'était le coup d'envoi pour un gouvernement « en vert ». Suivirent les années d'affrontement acharné sur les questions comme la *realpolitik* / « politique réaliste » ou l'opposition fondamentale, le pragmatisme, l'opportunisme et la doctrine pure.

Avec le slogan électoral « Tout le monde parle de l'Allemagne, nous parlons du climat », les Verts se firent éliminer du Bundestag après la chute du mur en 1990. En plein processus d'unification, ils avaient manifesté leur distance à l'égard de la nation et leur préoccupation pour le climat, un geste sympathique jusqu'à l'autodestruction. Ceci aurait pu signaler / signifier leur fin. Toutefois, deux élections législatives [au Bundestag] plus tard, en 1998, ils gouvernaient au niveau fédéral. Aucun autre parti [que les Verts] n'a subi de telles défaites, remplies d'énergies destructives. Et pourtant, ils ont toujours remonté la pente. C'est grâce à leur « thème du siècle » qu'ils ont ancré l'écologie dans la politique allemande.

Questions :

- 1/ Wie stellt der Autor die Anfänge der deutschen Grünen in den 80er Jahren dar ?
- 2/ Welche Entwicklung haben sie seitdem durchgemacht ?
- 3/ Denken Sie, dass « die [...] Gesellschaft immer grüner geworden ist » ?

Anglais

Manohla Dargis, « Out There in the Dark, All Alone », *The New York Times*, 6 avril 2011

Version : de « New digital technologies » à « one customer at a time. »

Proposition de traduction :

Les nouvelles technologies numériques ont transformé non seulement la façon dont les films sont tournés, développés, montés, distribués et diffusés / projetés, mais également la manière dont ils sont vus / visionnés. Il nous est difficile de saisir à quel point le monde d'images en mouvement / mobiles / animées dans lequel nous vivons / qui est le nôtre / qui nous entoure s'est trouvé modifié par une telle évolution, car ces bouleversements sont toujours en cours. Une certitude néanmoins : durant la majeure partie du 20ème siècle, nous entendions par film ces images glorieuses, plus grandes / vraies que nature – bien que parfois rayées –, qui tremblotaient / vacillaient dans les salles de cinéma / les salles obscures, sur des écrans que nous regardions entourés d'autres gens, et qui disparaissaient, sans doute à jamais, dès que commençait le film suivant. Aujourd'hui / Désormais, nous visionnons des contenus numériques sur divers appareils, armés de cette nouvelle confiance du consommateur pour qui tout est à portée de souris.

A l'ère du film / de la vidéo à la demande, il peut être difficile de se rappeler qu'il existait un temps où il était peu probable de revoir un film après qu'il eut quitté l'affiche, ce qui, augmentant son pouvoir et sa mystique / son aura / son mystère, en faisait un objet d'obsession parfois évanescent. Si un film avait acquis une portée sociale ou culturelle importante, il se pouvait qu'il réapparaisse / refasse surface dans un musée, une salle de classe ou un cinéma indépendant, voire lors d'une séance de minuit. Après les années 40, on pouvait également le voir se matérialiser à la télévision, dans une version affreusement rognée et amputée / tronquée. Le plus souvent, cependant, dès lors qu'il n'était plus à l'affiche / en salle, le film se retrouvait condamné à prendre la poussière / croupir sur une étagère, ou à être détruit (voire balancé dans l'Océan Pacifique), comme ce fut le cas / le lot de nombreux films – dont 80%, (un) chiffre stupéfiant / époustouflant, de ceux de l'époque du cinéma muet.

Avec l'invention du magnétoscope / l'arrivée du magnétoscope dans les foyers en 1975, il devint possible de louer la copie d'un thriller / polar d'Hitchcock à n'importe quel moment de la journée, dans la limite des horaires d'ouverture des magasins. Aujourd'hui, on peut regarder les films en flux continu / streaming – de même que des émissions télévisées, des clips sur YouTube et des vidéos de son chat – sur son ordinateur, son téléphone ou cet étrange objet dépassé / passé de mode / suranné qu'est la télévision. Dans une publicité, AT&T nous exhorte à « passer aux commandes » / « prendre les commandes », proposant une option du câble appelée / baptisée Tout en Amérique / America's Everything, qui comprend / donne accès à 250 chaînes et 4 bouquets cinéma pour 104, 99 \$ et, au nom de la sacro-sainte personnalisation de masse / du sacro-saint principe de l'accès au sur-mesure pour tous, jure de garantir à des millions d'abonnés un service de qualité « un client à la fois » / « adapté à chaque client ».

Questions :

- 1/ According to the journalist, to what extent have new digital technologies transformed our relationship to the movies ? Answer in your own words.
- 2/ Comment upon the title of the text.
- 3/ In your opinion, are movies nowadays still part of « what it means to be modern » ?

Arabe

أثر العرب الثقافي عبر طريق الحرير في ندوة في اليونيسكو
As Sharq Al Awsat, 28 avril 2011

Traduction :

De [ذلك الانتقال الحر للبشر وللبيئات]

à [لكي يستمر التواصل على مر التاريخ.]

Proposition de traduction (partielle) :

Cette libre circulation de biens et de personnes a également contribué à la circulation des idées. L'Islam s'est propagé dans ces contrées accompagné d'une vague d'édification de mosquées, de medersas, de caravansérails qui ont été le lieu d'échanges culturels intenses et le foyer d'un bouillonnement intellectuel et interculturel. Les vestiges qui nous sont parvenus (peintures, inscriptions gravées dans la pierre, costumes, arts de la table, etc.) témoignent de la richesse et du raffinement de ces civilisations.

Le commerce de la route de la soie est à prendre ici dans son acception la plus large : brassage de cultures, échanges d'idées. Ces interactions n'ont bien sûr pas toujours été pacifiques et tranquilles et cette histoire est ponctuée de périodes de combats, de guerres, d'épidémies, mais lorsqu'une jonction de route se fermait, une nouvelle voie terrestre ou maritime s'ouvrait, assurant ainsi la continuité du passage des marchandises et des hommes.

Questions :

1. ماذا تعلمت عن طريق التحرير من خلال قراءة هذه المقالة؟
2. ما دور طريق التحرير على المستويات الاجتماعي والعلمي والثقافي؟
3. في رأيك كيف يمكن للتجارة اليوم أن تساهم في تقارب الشعوب وتبادل الأفكار؟

Chinois

Aucun candidat présent.

Espagnol

« La civilización del espectáculo, por Mario Vargas Llosa », *El País, Babelia*, 22 janvier 2011

Version : de « Creo que el libro es un ensayo orgánico » à « del ciudadano. »

Proposition de traduction :

Je crois que le livre est un essai organique que j'ai mis au point pendant des années, tourmenté par un propos inquiétant et fascinant : comment la culture au milieu de laquelle nous nous mouvons est-elle devenue si frivole et s'est-elle autant banalisée jusqu'à se transformer dans certains cas en une pâle copie de ce que nos parents et ancêtres entendaient par ce mot. Une telle transformation, d'après moi, signifie une dégradation qui nous plonge dans une confusion croissante dont le résultat, à échéance plus ou moins brève, serait un monde sans valeurs esthétiques, où les arts et les lettres - les humanités - seraient devenues des formes secondaires de loisir, loin derrière ce que proposent au grand public les médias audiovisuels et cela sans influence majeure dans la vie sociale. Cette dernière, ouvertement guidée par le pragmatisme, se déroulerait alors sous la direction absolue de spécialistes et techniciens, aboutissant à la satisfaction des besoins matériels et, de plus, serait animée par un esprit de profit, moteur de l'économie, valeur suprême dans la société, mesure unique de l'échec et du succès, et, par la même, raison d'être des destins individuels.

Ceci n'est pas un cauchemar à la Orwell mais bien une réalité tout à fait envisageable dont se rapprochent insensiblement mais sûrement les nations les plus évoluées et libres de la planète : celles d'un Occident libéral et démocratique ; au fur et à mesure que les bases de la culture traditionnelle faisaient défaut, se désintégraient lentement, elles étaient substituées par des leurres qui ont éloigné de plus en plus le grand public des créations artistiques et littéraires, des concepts philosophiques, des idéaux civiques, des valeurs, somme toute, de cette dimension spirituelle autrefois appelée culture. Celle-ci, plutôt confinée à une élite dans le passé, se répandait vers l'ensemble de la société et même avait une certaine influence, accordant du sens à la vie et une raison d'être à l'existence qui transcendait le simple bien-être matériel du citoyen.

Questions :

- 1/ ¿Está Usted de acuerdo con Mario Vargas Llosa cuando dice que la cultura se ha vuelto entretenimiento en una sociedad materialista ?
- 2/ ¿Los hallazgos tecnológicos desplazan siempre, a su parecer, los valores culturales ?
- 3/ ¿Qué gestos a nivel institucional podrían volver a reunir « supervivencia » y « espíritu » no solo para algunos sino para una gran mayoría ?

Italien

Giuliano Amato, « L'Italia è fatta la Nazione non ancora », *La Stampa*, 18 février 2011

Version : de « L'Italia fu sabauda » à « suo futuro. »

Proposition de traduction :

L'Italie fut savoyarde et centraliste et je suis personnellement convaincu que – compte tenu des conditions de l'époque – aucune autre Italie n'était possible. [...] Elle fit beaucoup de choses positives, cette petite Italie qui plaisait si peu à ses intellectuels. [...] Elle réduisit le taux d'analphabétisme, qui atteignait 80% de la population à sa naissance, et donna notamment la même éducation aux garçons et aux filles qui, auparavant, n'apprenaient qu'à prier et à faire le ménage. Elle construisit des milliers de kilomètres de chemin de fer, réalisant ainsi le premier rêve unitaire de Cavour, et grâce à elle – nous rappelle justement Salvemini dans une page admirable consacrée au *Risorgimento* – les pauvres, qui étaient jusqu'alors enterrés dans d'horribles fosses communes, eurent droit eux aussi à leur propre sépulture dans les cimetières. Mais beaucoup de choses, trop de choses, restèrent sans solution et les pères fondateurs ne peuvent pas en être tenus pour responsables. En particulier on ne réalisa pas, on n'a jamais réalisé, l'unification économique entre le Nord et le Sud laissant pendant longtemps, à différents endroits du pays, des poches de pauvreté qui ont alimenté pendant des décennies des émigrations bibliques dont la provenance n'était pas seulement le sud de l'Italie. Cavour avait voulu l'Italie pour donner un marché national à l'industrie. Mais pendant des décennies l'industrie italienne fut faible, obligée pour exister de pactiser avec les intérêts des conservateurs, à commencer par les intérêts agraires du Sud, qui rendirent notre révolution industrielle bien moins révolutionnaire que dans d'autres pays. Elle n'a pas su créer notamment, comme l'a écrit Nicola Tranfaglia, une classe industrielle qui fût assez forte pour acquérir des capacités d'intégration et pour éviter que dans le conflit social des idéologies alternatives ne s'enracinent et se renforcent. Il n'en demeure pas moins certain que, en raison principalement de tout cela, l'Italie a continué d'être nettement divisée par l'opposition entre des visions profondément différentes de son avenir.

Questions :

- 1/ Spiegate perchè, secondo Giuliano Amato, non è « il passato a decidere che siamo una Nazione ».
- 2/ Quali sono, secondo l'autore dell'articolo, gli elementi nei quali l'Italia si riconosce come unita fin dal Medioevo e quali invece le cause della sua incompiuta unità ?
- 3/ Di che cosa ha bisogno oggi l'Italia secondo Giuliano Amato e perchè ?

Japonais

Aucun candidat présent.

Russe

Dimitri Smolev, « Музей имени пикселя », *Izvestia*, 28 mars 2011

Version : de « Возникает резонный вопрос » à « безусловный шаг вперёд. »

Proposition de traduction :

Une question judicieuse se pose : pourquoi alors partir pour une autre ville, un autre pays, faire la queue, payer un billet d'entrée et même accomplir des déplacements superflus ? Le plus intéressant sera déjà apparu sur l'écran à la maison, grâce à de simples opérations effectuées sur le clavier. Cependant, les conclusions simples ne sont pas toujours les plus pertinentes ni les plus évidentes. A commencer par le fait que si l'expansion sur Internet représentait une menace sérieuse pour la fréquentation de la National Gallery à Londres, du Metropolitan à New York, du musée des Offices à Florence ou d'autres musées impliqués dans le projet, il est peu probable que ces derniers eussent participé au projet. C'est plutôt le contraire : les détenteurs des trésors artistiques comptent sur une augmentation de la renommée de leurs collections et sur un plus grand afflux de visiteurs à l'avenir. On peut être sûr, par exemple, que la reproduction de tableaux avec une résolution en giga-pixels ne sera qu'un coup de publicité réservé à certaines œuvres. Non seulement parce que cela coûte trop cher, mais aussi parce que les musées n'ont pas intérêt à faciliter excessivement l'accès à de tels documents. Sinon, il y a longtemps qu'ils auraient mis quelque chose du même genre sur leurs propres sites. Quant à la possibilité de voir sur un écran des œuvres d'art provenant de différents musées, elle n'est pas exceptionnelle. Elle existe déjà, ne serait-ce que grâce aux simples moteurs de recherche existants. Il est vrai qu'on ne sait pas qui pourrait garantir la qualité de la reproduction, ni la légalité de la consultation des sites. En ce sens l'apparition du « projet artistique » est sans conteste un pas en avant.

Questions :

- 1/ В чём заключается новый арт-проект компании Google ?
- 2/ Каковы « плюсы » и « минусы » такого проекта ?
- 3/ Считаете ли Вы, что « поход в музей становится пережитком прошлого » ? Почему ?

Grec ancien

Version : Platon, *Les Lois*, VII, 817 b-d.

« Réponse des législateurs aux tragédiens qui leur demandent l'autorisation de venir planter leurs tréteaux dans la cité idéale »

Proposition de traduction :

« Excellents étrangers », dirions-nous, « nous sommes nous-mêmes les auteurs d'une tragédie aussi belle et bonne qu'il est en notre pouvoir : en tous cas, toute notre constitution a été composée comme une imitation de la vie la plus belle et la meilleure, et c'est précisément cela que nous disons, nous, être en réalité la tragédie la plus véridique. Vous êtes donc poètes, mais nous aussi sommes poètes, et nous travaillons la même matière : nous sommes vos rivaux dans le même art et le même concours, celui du plus beau drame, que par nature seule la loi véritable est susceptible d'achever, comme nous en avons l'espoir. N'allez donc pas croire que nous vous laisserons aussi facilement venir chez nous planter vos tréteaux sur l'agora et produire vos acteurs aux belles voix, qui portent plus que les nôtres, pour vous confier le soin de haranguer les enfants, les femmes et la foule toute entière, alors que, sur les mêmes sujets que nous, vous ne dites pas les mêmes choses que nous, mais le plus souvent des choses diamétralement opposées. Nous serions certes complètement fous, nous et la cité toute entière, de vous confier le soin de faire ce que je viens de dire, avant que les autorités n'aient jugé si vos compositions sont propres ou non à être prononcées et déclamées en public. »

Hébreu ancien

Aucun candidat présent.

Latin

Version : Columelle, *De Re Rustica*, Préface, 10-13

« Du meilleur moyen d'augmenter son patrimoine »

Proposition de traduction :

Si les gens de bien doivent éviter de telles façons de s'enrichir, celles-là mêmes ou d'autres du même genre qu'elles, il ne reste, comme je l'ai dit, qu'un seul moyen digne d'un homme libre et bien né d'augmenter son patrimoine : celui qui touche à l'agriculture. Si les règles qui la régissent étaient suivies, à la manière de nos ancêtres, fût-ce au petit bonheur par des ignorants, pourvu cependant qu'il s'agît de ceux qui possèdent les terres, l'économie rurale aurait à souffrir moins de pertes. En effet, l'activité des propriétaires compenserait en grande partie les préjudices dus à l'ignorance ; et ceux dont l'intérêt serait en cause ne voudraient pas être considérés toute leur vie comme négligents à l'égard de leurs propres affaires et, rendus pour cette raison plus désireux de s'instruire, s'appliqueraient à l'étude de l'agriculture. Mais en fait, non seulement nous dédaignons de cultiver par nous-mêmes nos domaines, mais nous considérons qu'il n'est d'aucune importance de choisir comme métayers ceux qui sont les plus expérimentés ou alors, si nous en prenons un qui soit ignorant en la matière, de choisir du moins un homme vif et dégourdi pour apprendre assez rapidement ce qu'il ignore. Au contraire, si c'est un homme riche qui a acheté un domaine, il relègue sur ses terres celui de ses valets et de ses porteurs de litière qui est le plus défaillant au regard de l'âge et des forces, alors que cette tâche requiert non seulement des connaissances, mais aussi la vigueur de l'âge et la force du corps pour en supporter les fatigues ; si c'est un propriétaire aux revenus limités, il met d'autorité à la tête de ses biens quelque mercenaire qui n'est déjà pas capable de gagner chaque jour sa vie, ignorant de l'activité à laquelle il sera affecté. Et, alors que je fais ces constatations, passant et repassant sans cesse dans mon esprit avec quelle coupable unanimité l'agriculture est délaissée et dépérit, je crains qu'elle ne paraisse aux gens nés libres une occupation déshonorante et, d'une certaine manière, honteuse ou méprisante.

Rapports sur les épreuves écrites (sélection)

HISTOIRE EUROPÉENNE

Sujet : Les enjeux économiques de l'esclavage, de l'Antiquité aux abolitions.

70 copies

Note maximale : 17

Note minimale : 0,5

Moyenne : 7,26

Le sujet « Les enjeux économiques de l'esclavage, de l'Antiquité aux abolitions » appelait, comme il est d'usage, une réflexion liminaire sur les termes employés et la chronologie proposée. En introduction, il était donc souhaitable de définir le terme « esclavage », en donnant quelques indications sur l'étymologie (*sclavus* / *slavus* : slave, terme apparaissant au Moyen Âge) et la diversité du vocabulaire utilisé pour introduire des nuances, dans les langues anciennes (richesse du grec pour désigner des situations variées selon les contextes, même si le terme *doûlos* semble le plus adapté ; *servus* en latin classique, en latin médiéval *sclavus*, *servus*, *ancilla*, *mancipium*...) ou vernaculaires (esclave, « nègre » devenu synonyme d'esclave dans la France du XVIII^e siècle...). Il n'était pas inutile d'évoquer rapidement la richesse des définitions (celles des philosophes antiques, par exemple, tel Aristote qui définit l'esclave comme un « outil animé », ou encore Platon, qui qualifie les esclaves de « bétail », et plus généralement les définitions permettant de souligner l'importance de la force de travail que représente l'esclave) et de préciser d'emblée que l'esclave est doté d'un statut juridique propre et parfois complexe, le distinguant en droit, sinon dans les faits, d'autres individus asservis (serfs médiévaux, par exemple). Il était souhaitable de mettre en évidence la complexité des réalités sur le temps long, telles que les laissent saisir la grande diversité des sources (sources de la pratique, sources narratives, sources normatives, notamment).

Le sujet invitait à s'interroger sur la dimension économique du phénomène de l'esclavage, afin de mettre en évidence son poids démographique, son rôle (l'esclave comme marchandise, comme outil de production, comme élément du commerce, comme instrument de développement économique...) et son importance variable selon les périodes considérées dans les sociétés européennes qui n'ont pas eu l'exclusivité de la pratique de l'esclavage. Rappeler la distinction établie entre « sociétés à esclaves » et « sociétés esclavagistes » était certes utile, mais elle ne permettait pas de bâtir un plan solide sur l'ensemble de la chronologie suggérée, pas plus d'ailleurs que la diversité, selon les époques, des modalités de réduction en esclavage des individus ou de populations entières. Il était important d'avoir à l'esprit les débats qui ont animé défenseurs et détracteurs de l'esclavage : ils ne datent pas du XVIII^e siècle, de sorte qu'on pouvait également évoquer rapidement la place accordée à l'esclavage dans les théories économiques (marxiste, par exemple). Les enjeux des abolitions, et avant elles des formes diverses d'affranchissement, devaient également être évalués à cette aune. Un tel sujet appelait enfin une réflexion sur les révisions et débats historiographiques contemporains, abordés sous l'angle proposé et non en général : ils pouvaient être évoqués en introduction, distillés au fil du devoir ou rassemblés en conclusions, dans la perspective économique proposée. Plusieurs copies ont fait le choix d'évoquer les enjeux très contemporains de la mémoire de l'esclavage (Loi Taubira du 10 mai 2001 en France, l'*International Slavery Museum* de Liverpool, en Angleterre, créé en 2007 afin de commémorer le Bicentenaire de l'abolition de l'esclavage dans l'Empire britannique). Les correcteurs ont cependant déploré le fait que le lien entre le jugement moral porté sur le phénomène et sa dimension économique (notamment pour l'Afrique) ait été trop rarement perçu ou mis en évidence ; tout le monde peut convenir que l'esclavage est parfaitement condamnable mais cette condamnation ne peut tenir lieu de réflexion historique !

La plupart des copies ont fait le choix du plan chronologique (Antiquité, Moyen Âge, époques moderne et contemporaine), en considérant trop souvent le sujet comme une sorte de prétexte permettant de disserter sur l'esclavage en général. En outre, ce choix a suscité un certain malaise à propos de la période médiévale, trop souvent évincée des réflexions au motif que le Moyen Âge européen n'aurait pas ou très peu connu la pratique de l'esclavage au sens strict. Est-il utile de rappeler que l'esclavage ne disparut pas brusquement du paysage occidental et que la question de la chronologie de sa disparition fait débat chez les historiens ? Les correcteurs attendaient à tout le moins une réflexion sur le décentrement du trafic des esclaves dans le bassin méditerranéen et sur l'émergence d'autres formes de servitudes adaptées aux structures économiques mises progressivement en place durant l'époque médiévale. Quelques copies ont su cependant développer

le plan chronologique avec bonheur et sans trop de déséquilibres, en soulignant les particularités propres à chacune des périodes, en évoquant de manière assez fine l'évolution des enjeux économiques d'une époque à l'autre, et en déroulant tout au long du devoir un fil rouge, tel que celui de la rentabilité économique de l'esclavage, par exemple.

Une autre possibilité était le plan thématique. Il était ainsi possible, par exemple, de montrer en quoi l'esclavage fut un élément essentiel dans les économies de l'Antiquité ou de l'époque moderne où la force de travail des esclaves dans les structures latifondayaires, minières ou artisanales et dans les plantations alimenta l'économie urbaine et contribua parfois à l'essor économique des sociétés qui le pratiquèrent. Le besoin de main-d'œuvre servile, constituée de manières très différentes selon les époques, permettait de montrer que ce système de production généra un commerce spécifique, visant à procurer des esclaves (achat, transport, vente) et déterminant des marchés et des circuits commerciaux particuliers. Les débats autour de la rentabilité économique des esclaves pouvaient structurer une troisième partie visant à expliquer comment les sociétés européennes avaient finalement aboli l'esclavage, et sans négliger le fait que la question de la rentabilité avait été posée dès l'Antiquité (voir les interrogations de Columelle, dans son *De re rustica*, au I^{er} siècle ap. J.-C., qui pose non pas la question de la rentabilité de l'esclavage en général, mais celle de l'esclave agricole en particulier, en fonction de la fertilité des terres, notamment). Une autre possibilité pouvait consister à choisir trois points essentiels de l'analyse économique de l'esclavage (le mode de production, le marché, la productivité), qui pouvaient s'avérer pertinents à condition de ne pas négliger de recourir à des exemples précis.

Des candidats disposaient du minimum de connaissances nécessaires au traitement du sujet, même si on peut regretter qu'elles soient parfois imprécises - quelques dates ne sont pas inutiles dans une dissertation d'histoire, pour ne rien dire des flottements chronologiques parfois étonnants (l'Amérique n'a pas été découverte en 1455...). Mais trop nombreux sont ceux qui n'ont pas su les mobiliser au service du sujet ou qui ont tenté de le traiter dès l'introduction ! Le but d'un sujet de dissertation n'est pas d'inviter à déverser des connaissances non discriminées, mais de tester les capacités des candidats à construire une réflexion en se fondant sur des connaissances précises (de sorte que des devoirs particulièrement longs ont pu recueillir des notes très médiocres). Au-delà du volume habituel de copies très médiocres (36 d'entre elles, sur 70, ont obtenu une note inférieure ou égale à 06/20) et peu enthousiasmantes (21 copies ont obtenu une note comprise entre 07/20 et 11/20), les membres du jury ont eu plaisir à lire quelques très bonnes copies, construites selon un plan chronologique ou thématique. Certaines auraient pu aisément recueillir quelques points supplémentaires en renonçant au jargon, ou bien en étant plus rigoureuses et plus précises dans la description attendue de certaines pratiques (le commerce triangulaire, par exemple). Les meilleures copies ont été, comme à l'habitude, celles qui partant d'une réflexion ferme et précise sur les termes du sujet ont su mettre en œuvre une rhétorique maîtrisée et des connaissances choisies (7 copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 13/20, la meilleure note ayant été 17/20).

Isabelle Heullant-Donat
Frédérique Bazzoni

HISTOIRE DE L'ART EUROPÉEN

Sujet : L'art de la parodie.

224 copies
Note maximale : 16
Note minimale : 0,5
Moyenne : 8,04

Les candidats ont eu parfois des difficultés à définir le sujet voire ont occulté une définition indispensable du sujet. La distinction entre comique et parodique n'a ainsi pas toujours été opérée de même que les notions proches, de satire ou de caricature. La définition du sujet était indispensable dès l'introduction pour que le candidat puisse réfléchir à un plan à idées plutôt qu'adopter un plan chronologique.

Les plans chronologiques ont en effet conduit non seulement le plus souvent à un « saucissonnage » des périodes (Antiquité, Moyen Age, Epoque moderne, XIX^e siècle, XX^e siècle) mais aussi à des redondances dans les propos entre les différentes périodes. Ce type de plan impropre dans ce sujet supposait aussi le plus souvent une absence de problématique (hormis l'évolution de la parodie) et un plan très disproportionné.

Autre constat, le thème portant sur des œuvres d'art de l'Antiquité à nos jours, des exemples variés de toutes les périodes devaient être donnés, avec une insistance particulière sur le XX^e siècle, époque au cours de laquelle la parodie connaît un développement incontestable. Or certains candidats n'ont donné que des exemples de leur période de spécialité en minorant la réalité.

De même, compte tenu du thème et du sujet, nous aurions pu aussi nous attendre à ce que les candidats utilisent plus les autres « arts » montrant leur culture personnelle dans le domaine littéraire (Molière et Cervantès sont certes cités mais les exemples auraient pu être plus variés) ou de la musique.

Certains candidats semblaient aussi méconnaître les règles premières de rédaction en histoire de l'art, en se contentant de citer des œuvres d'art sans les analyser par quelques mots ou au contraire en établissant un véritable catalogue d'œuvres d'art sans apporter une réelle réflexion autour de ces œuvres.

Enfin, il est regrettable que pour un concours de ce niveau, les candidats puissent d'une part faire tant de fautes d'orthographe et ne sachent pas formuler une interrogative indirecte correctement et d'autre part montrent une méconnaissance du contexte général propre à chaque période et n'ait aucun recul par rapport aux œuvres d'art.

Hélène Rousteau-Chambon

Sur la forme, il est déplorable que, pour des candidats qui ont au moins acquis une licence, l'orthographe et la syntaxe ne soient pas maîtrisées et que l'expression soit trop souvent maladroite, voire naïve.

Sur le fond, la plupart des copies s'attache, en introduction, à donner une définition de la parodie mais rares sont celles qui la définissent dans toutes ses composantes, notamment par rapport au comique, à l'ironie, à la satire, à la caricature. Le plan est généralement annoncé mais pas toujours suivi. La majorité des plans adoptés sont chronologiques sans que soit menée une réflexion approfondie sur le sujet.

Les copies les meilleures (notes égales ou supérieures à 14), sont celles qui révèlent une véritable culture scientifique en histoire de l'art, rédigées avec clarté (« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement »), où chaque phrase enrichit la précédente et montre une hauteur de vue, où les exemples sont précis, analysés (et pas simplement décrits) et diversifiés tant chronologiquement que techniquement (peinture, sculpture, arts décoratifs, etc.) et spatialement (il s'agit bien d'une épreuve d'histoire de l'art européen et non pas français !).

A l'inverse, une majorité de copies est une accumulation d'exemples appris et cités mais non analysés, non assimilés et non compris dans leur portée, qui ponctuent des assertions générales exprimées trop souvent maladroitement (par exemple, « Au Moyen Âge, l'Église interdit le rire »). Ceci est sans doute le reflet du suivi de cours de préparation au concours qui donnent de grandes orientations et repères mais doivent être enrichis par le travail et la réflexion personnels.

On est donc conduit à regretter la baisse du niveau et de la qualité scientifique des connaissances en histoire de l'art. En effet, à lire les copies, il apparaît que la majorité des candidats sont de formation générale et que, même s'ils ont suivi des cours spécifiques de préparation au concours, ils n'ont pas acquis un savoir suffisamment solide et ne l'ont pas assimilé en l'éclairant et le nourrissant de leur réflexion personnelle : en témoigne notamment le fait qu'ils citent tous les mêmes exemples, mais souvent sans en mesurer ni la pertinence ni la portée.

Marie-Agnès Férault

COMMENTAIRE ET ANALYSE DE DOCUMENTS : HISTOIRE DE L'ART ET DES CIVILISATIONS DANS LE MONDE OCCIDENTAL DE LA FIN DU XVIII^E SIÈCLE À 1914

- Olbrich, *Pavillon de la Sécession*
- Ingres, *Antiochus et Stratonice*
- Dalou, *Le Triomphe de la République*
- Le Gray, *Grande vague*

61 copies

Note maximale : 16

Note minimale : 0,5

Moyenne : 6,05

Pour l'épreuve d'option (analyse et commentaire d'œuvres de la fin du XVIII^e siècle à 1914), les meilleures copies (notes égales ou supérieures à 14) sont celles qui, d'une part, évoquent le contexte historique de la création de l'œuvre et la situent dans la carrière de l'artiste, et, d'autre part, analysent l'œuvre par rapport aux courants artistiques, et en font une analyse iconographique, technique (matériaux) et stylistique (composition, couleurs, etc.). On notera que l'architecture est le domaine le moins bien connu et maîtrisé : la quasi-totalité des candidats ne possède pas le vocabulaire idoine et ne sait donc pas décrire et encore moins faire une analyse pertinente de l'œuvre.

Marie-Agnès Féral

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE ET HISTORIQUE EUROPÉENNE

Sujet : Faire franchir les obstacles et les longues distances.

40 copies

Note maximale : 14

Note minimale : 02

Moyenne : 7,52

Comme en 2010, le sujet proposé permettait aux candidats de mobiliser un large champ de connaissances et d'exploiter un répertoire varié d'exemples européens de la préhistoire à la période moderne. Le sujet ne devait donc pas surprendre les candidats, d'autant plus qu'il était à la croisée des deux thèmes mis au programme d'archéologie cette année : « transporter » d'une part et « le paysage » d'autre part. Quelle ne fut donc pas la déception des correcteurs à la lecture de copies médiocres à ce niveau de concours. Sur un total de 40 copies, onze seulement atteignent ou dépassent la moyenne et deux obtiennent la note maximale de 14/20.

Les meilleures copies se sont efforcées de définir précisément dans l'introduction, comme il est d'usage, les termes du sujet (« faire franchir » devait être distingué de « franchir ») et ses attendus. Les notions de territoire, de frontière et de pouvoir pouvaient alors être convoquées à bon escient. Il était aussi souhaitable d'insister sur l'importance variable du franchissement selon les époques et sur la relativité des contraintes spatiales et temporelles (diversité des obstacles du paysage et des distances) en fonction de la charge à transporter et du développement technologique des sociétés.

Le sujet invitait à développer une problématique véritablement archéologique en montrant, par exemple, en quoi la dynamique du franchissement était une composante fondamentale du désenclavement des territoires et de l'aménagement des paysages. Le candidat pouvait également s'interroger sur les raisons qui ont poussé les hommes à diminuer ou abroger les contraintes spatiales et/ou temporelles et sur les implications économiques, sociales et politiques de ces choix.

Quel que soit le type de plan choisi pour traiter le sujet, la diversité des sources devait être mise en valeur dans les copies. De nombreux exemples archéologiques et iconographiques pris dans l'ensemble du continent européen mais aussi littéraires et toponymiques pouvaient alors être utilisés. En effet, il était intéressant de montrer que seule la toponymie conserve encore le souvenir des lieux

importants de franchissement que sont les gués. Enfin, la dimension comparative, dans le temps et dans l'espace, était un passage obligé du sujet mais ne fut que très rarement mise en œuvre.

Au total, les connaissances des candidats ont été remises en cause par leur incapacité à analyser précisément le sujet et à construire une réflexion intelligente en se fondant sur les résultats de l'archéologie de terrain et sur les autres sources à leur disposition. Enfin, comme l'ont démontré les meilleures copies, il n'est nul besoin d'être exhaustif sur un sujet d'une telle ampleur. La maîtrise de tous les enjeux du sujet reste cependant primordiale.

Frédérique Bazzoni
Jean-Paul Jacob

ETHNOLOGIE

Sujet : La transmission des savoir-faire techniques.

34 copies
Note maximale : 17
Note minimale : 01
Moyenne : 9,63

Ce sujet, assez classique, a pourtant donné lieu à un assez grand nombre de points de vue et a permis aux candidats de tirer parti d'un large champ de connaissances théoriques et de terrains. Beaucoup ont su aussi développer des exemples archéologiques (archéologie expérimentale) ou bien issus de terrains ethnographiques variés, y compris en milieu industriel, comme dans la construction navale, ou dans le contexte des nouvelles technologies.

Assez souvent les candidats ont pertinemment conduit des développements sur les enjeux patrimoniaux et la conservation des savoir-faire techniques au sein du patrimoine culturel immatériel (labels, appellations, marchandisation de l'authenticité).

Parmi les regrets, notons que quelques copies qui semblaient bonnes ou très bonnes sont demeurées inachevées, quand d'autres n'ont abordé que les techniques, ou même seulement les savoir-faire, mais pas les phénomènes de transmission. On aurait pu aussi s'attendre à ce que l'envers de la transmission soit abordé : l'oubli, l'obsolescence, l'abandon. Certaines copies ont fait montre d'érudition en histoire des traités techniques mais malheureusement sont restées vides d'ethnologie.

Une fois encore on observe que tous les candidats n'accordent pas la même importance au plan, soit qu'ils ne suivent pas le plan annoncé, soit qu'ils omettent purement et simplement d'organiser leurs connaissances. En l'occurrence, aucun plan type ne s'imposait absolument : plusieurs ont, avec bonheur, suivi une typologie des modes de transmission (selon le lieu, le contexte culturel, les moments, les cadres sociaux, les genres, etc.), d'autres ont préféré se situer dans l'histoire de la discipline et évoquer les manières successives d'appréhender les faits de transmission (diffusionnisme, évolutionnisme, etc.).

Les meilleures copies ont su, à partir de la chaîne opératoire et de la mémoire sociale, élargir le questionnement pour faire de la technologie « une science humaine », un fait social total, en la situant :

1/ dans la question culturelle par excellence : comment les sociétés se maintiennent, comment elles changent en conservant le sentiment de l'identité, comment les traditions s'inventent (*tradere* : transmettre).

2/ dans le processus d'hominisation, en évoquant les transmissions observées chez les primates par exemple, et en questionnant les spécificités humaines dans les modes d'actions sur la matière et les apprentissages.

3/ en incluant la transmission des savoir-faire techniques au sein des dynamiques de transmissions de valeurs et de représentations du monde, de formation des corps et des esprits, des aptitudes, attitudes, savoir-être, toujours à l'œuvre, jamais donnés une fois pour toutes.

Quant à la qualité de la langue, la plupart des copies sont correctes, mais on regrette comme toujours le défaut de maîtrise de certains candidats.

Philippe Mairot
Hélène Macé de Lépinay

SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA MATIÈRE

Sujet : Le soleil et la vie.

11 copies
Note maximale : 14
Note minimale : 03
Moyenne : 09

Sans surprise, le sujet proposé cette année était une nouvelle fois assez ouvert et nécessitait de faire preuve d'esprit de synthèse et d'une organisation rigoureuse de la pensée. Outre la maîtrise de l'exercice de dissertation, les candidats devaient également montrer de solides connaissances dans le domaine des sciences et étendre leur réflexion au-delà du domaine strictement biologique. Le jury ne peut donc que conseiller aux futurs candidats de s'entraîner régulièrement à ce type d'épreuve.

Si le sujet autorisait des approches différentes, les meilleures copies (notes égales à 14/20) ont analysé la nature et le sens des interactions entre le rayonnement solaire, première source d'énergie des écosystèmes terrestres, et le monde vivant (hommes, plantes et animaux).

Ils ont tout d'abord montré le rôle fondamental de l'apport de chaleur et de lumière dans la naissance et le développement de la vie et le maintien de l'activité de la biosphère terrestre. Dans ce cadre, des développements sur le rôle fondamental de l'énergie solaire dans la présence d'eau à l'état liquide, les climats (température, effet de serre) et dans le contrôle des cycles écogéobiologiques (cycle de l'eau et du vent, mouvements de l'atmosphère et des océans) étaient des passages obligés. Les réactions photochimiques telle la photosynthèse des végétaux, dont dépend le règne animal, ont parfois été analysées avec précision. Enfin, le rôle fondamental de la lumière solaire sur les horloges biologiques ne devait pas être passé sous silence.

Dans un deuxième temps, les meilleures copies ont montré, de manière assez originale, comment l'homme avait su capter, utiliser et contrôler la ressource solaire pour améliorer son mode de vie. L'approche historique et technique (donc patrimoniale), voire industrielle et économique, était donc un angle d'attaque possible (énergie solaire passive, thermique, thermodynamique et photovoltaïque). Le jury est conscient que le temps imparti pour l'épreuve ne conduit pas à un traitement exhaustif de tous les aspects de cette question mais, quelle que soit l'entrée choisie, le jury a apprécié des éclairages précis en histoire des sciences et des techniques plutôt que des généralités, souvent décrites et peu argumentées, sans exemple à l'appui.

Enfin, au-delà des atouts essentiels du soleil pour les cycles de la vie sur Terre et des applications de l'énergie solaire par et pour l'homme, le dernier temps de la réflexion pouvait être consacré aux risques posés par le rayonnement solaire sur la santé, le climat et l'environnement par exemple. De manière plus prospective, le candidat aurait dû également projeter sa réflexion sur le long terme et évoquer les limites de la ressource solaire et leurs conséquences sur la vie.

Gérard Galliot

Sujets des épreuves orales

Première épreuve orale des concours externes et internes

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury organisé en deux parties (préparation : 1 heure, durée: 1 heure, coefficient 5).

Dans un premier temps, l'entretien se déroule à partir d'un dossier proposé par le jury se rapportant à l'option choisie par le candidat pour la deuxième épreuve d'admissibilité. Le dossier comporte au moins quatre documents (images, textes, graphiques...).¹

Dans un second temps,

Pour les candidats aux concours externes, l'entretien doit permettre d'apprécier les motivations et les aptitudes du candidat par rapport à la ou les spécialité(s) présentée(s). Le jury apprécie également ses aptitudes au management.

Pour les candidats aux concours internes, l'entretien doit permettre d'apprécier les motivations et les aptitudes du candidat par rapport à la ou les spécialité(s) présentée(s). L'entretien doit également permettre d'apprécier la compréhension par le candidat des enjeux liés aux fonctions d'encadrement et de gestion d'un service.

Cette épreuve est notée sur 10 pour la première partie et sur 10 pour la seconde partie.

¹ Pour les candidats qui concourent dans la spécialité Archives, l'option porte sur « Documents d'archives de l'époque contemporaine (de 1789 à nos jours) ».

Liste des dossiers proposés

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique

- Violences préhistoriques

Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIII^e siècle

- La métallurgie du fer

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au V^e siècle après J.-C.

- L'animal
- Beauté et laideur
- Les sculpteurs
- Le « Barbare »
- Influences et assimilations
- Théâtre

Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du V^e siècle au XV^e siècle

- Le remploi, entre sens et fonctions
- Le tympan
- Croix, crucifixion, crucifix
- Entre Moyen Âge et Renaissance
- Un gothique international ?

Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XV^e siècle à la fin du XVIII^e siècle

- Allemagnes
- Attributions
- Fantaisies d'architecture
- Lumières
- Filiations, transmissions
- Collages
- Eau
- Excès
- Femmes de pouvoir
- Visions du bonheur
- A l'antique
- Gloire et propagande
- Le vin
- Monstres
- Ruines
- Sacrifices
- Théâtre et scène
- Miniatures
- Jardins
- Ministres

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIII^e siècle à 1914

- Céramique
- Figures du Christ
- La quête des sources nationales
- Portraits féminins
- Sculptures symbolistes
- La vie moderne
- Exils

Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours

- Détruire
- La machine
- Corps et chairs
- Langage
- Erotisme
- Mythologie
- Rouge
- Le sacré
- Le Miroir
- Ligne
- Lumière
- Trame
- Ondes
- Berlin
- Engagement

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique

- L'époque perse
- Karnak
- Les palais royaux
- Les temples de millions d'années

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique

- Les brassages culturels au II^{ème} millénaire
- Villes proches-orientales

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours

- Habitat nomade, palais saisonniers et architectures pavillonnaires

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours

- La Déesse
- L'enfant
- L'art pré-angkorien

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours

- Copier, Créer
- Le nu en Chine

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours

- Signes et signification
- Symboles de pouvoir

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours

- Le *moa*, le savant-voyageur, et le politique : historiographie de la Nouvelle-Zélande
- Les plumes rouges : usage et symbolique

Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours

- Façades
- Sociétés de terre cuite
- Moctezuma II

Ethnologie européenne

- Apprentissages masculin / féminin
- Elevage et vie pastorale
- Familles et parenté
- Folklorisme
- Homosexualités
- Noël
- Les rôles masculin et féminin et leur contestation

Patrimoine industriel et innovations scientifiques et techniques

- Essen-Zollverein
- Vitesse ferroviaire
- L'aluminium, un précieux métal
- La manufacture du Dijonval

Patrimoine naturel

(option réservée à la spécialité Patrimoine scientifique, technique et naturel)

- Quelle définition pour le patrimoine naturel aujourd'hui ?

Documents d'archives de l'époque contemporaine (de 1789 à nos jours)

(option réservée à la spécialité Archives des concours externes)

- Les archives du sport
- Archives sensibles, archives vitales
- Consulter les archives
- Mémoire(s) de l'agriculture
- Conservation-restauration
- La mémoire du pouvoir
- Mémoire(s) de la cité

Histoire des institutions françaises

(option réservée aux concours internes)

- Colonies et Outre-Mer
- L'économie de la France
- L'Eglise de France
- Administration et territoires
- Soins et assistance
- Les villes

Seconde épreuve orale des concours externes et internes

L'épreuve consiste en une conversation avec le jury à partir d'un texte dans la langue vivante étrangère choisie par le candidat au moment de l'inscription (préparation 30 minutes, durée 30 minutes, coefficient 1).

La langue doit être différente de la langue choisie à l'écrit. L'usage du dictionnaire n'est pas admis.

Sélection de textes tirés au sort par les candidats :

Allemand

Angelika Franz, « Sprachenentstehung : wir sprechen alle ein bisschen Afrika », www.spiegel.de, 17 mai 2011

Gerd Appenzeller, « Und alles änderte sich », www.tagesspiegel.de, 13 août 2011

Martin Lutz, « Deutschland bleiben nur wenige Wachstumsinseln », www.welt.de, 26 octobre 2011

Bernd Ulrich, « Prekäre Prinzen », www.zeit.de, 24 octobre 2011

Michaela Seiser, « Deutsche Studenten drängen nach Österreich », www.faz.net, 1^{er} août 2011

Anglais

Jon Meacham, « In God We Trust », *Time*, 26 septembre 2011

Ben Goldacre, « Plainly put, cigarette packaging matters », *The Guardian*, 12 mars 2011

Jessica Bennett, « Generation Diva », *Newsweek*, 29 mars 2009

Bret Stephens, « A Toast to Will and Kate », *The Wall Street Journal*, 27 avril 2011

« The art of management », *The Economist*, 19 février 2011

« What price parenthood », *The Independent*, 20 octobre 2011

Jan Ellen Spiegel, « The Delicate Task of Reshaping Remnants of 9/11 », *The New York Times*, 9 septembre 2011

Shane Hegarty, « Smoke, mirrors and earphones : the rotten things about Apple », *The Irish Times*, 8 octobre 2011

Chinois

« 当代中国需要“国服”吗? », www.beijingww.qianlong.com, 27 octobre 2011

Espagnol

Manuel Ángel Méndez, « Se busca sofa gratis », *El País*, 1^{er} août 2011

Almudena López, « Eva Perón se convierte en un dibujo animado », *El País*, 5 août 2011

Miguel Pérez Martín, « Omnipresencia papal en las calles », *El País*, 13 août 2011

Alejandro Robossio, « Milonga por un viejo café literario », *El País*, 19 août 2011

« Las Madres llegaron a deber \$ 45 millones en cargas sociales », www.clarin.com, 13 juillet 2011

Italien

Umberto Eco, « Credulità e identificazione », *L'Espresso*, 21 juillet 2011

Roberto Saviano, « Il diritto di sognare un'Italia pulita », *La Repubblica*, 5 février 2011

Gian Luigi Beccaria, « Questa lingua è la mia patria », *La Stampa*, 30 septembre 2011

C. Taglietti, « Nell'era dell'umanesimo 2.0 il sapere diventa condiviso », *Il Corriere della Sera*, 14 octobre 2011

Maurizio Lupo, « Manzoni dixit : questo italiano s'ha da parlare », *Il Sole 24 ore*, 25 septembre 2011

Russe

Яну Смирницкому, « Илья Сергеевич Глазунов (1930 года рождения) – очень известный в России и во всём мире художник », Газета *Московский комсомолец*, 2 novembre 2011

Données statistiques

Postes ouverts

En 2011, 45 postes étaient offerts aux concours de recrutement des conservateurs de l'Etat, de la Ville de Paris et des collectivités territoriales, selon la répartition ci-après :

| Spécialités | Concours externes | | Concours internes | | Total |
|---|---------------------|-----------------------------|-------------------|-----------------------------|-----------|
| | Etat/Ville de Paris | Collectivités territoriales | Etat | Collectivités territoriales | |
| Archéologie | 1 | 4 | 1 | 1 | 7 |
| Archives | 7 | 1 | 1 | 1 | 10 |
| Monuments historiques et Inventaire | 2 | 1 | 1 | 1 | 5 |
| Musées | 10* | 7 | 1 | 3 | 21 |
| Patrimoine scientifique, technique et naturel (PSTN) | - | 1 | - | 1 | 2 |
| Total | 20 | 14 | 4 | 7 | 45 |

* dont 2 postes pour la Ville de Paris et 1 poste pour le Ministère de la défense

Inscriptions

| | Concours Etat / Ville de Paris et CNFPT | Concours Etat seulement | Concours CNFPT seulement | Total |
|-----------------|---|-------------------------|--------------------------|-------|
| Externes | 614 | 47 | 88 | 749 |
| Internes | 102 | 16 | 20 | 138 |
| Total | 716 | 63 | 108 | 887 |

N.B. : 95 % des personnes se sont inscrites par téléchargement du dossier sur le site internet www.inp.fr

- Répartition des candidats inscrits par âge, sexe et origine géographique

| | | Candidats inscrits aux concours externes | Candidats inscrits aux concours internes | Total |
|----------------------|----------------------------|--|--|------------|
| Âge | 19 | - | - | - |
| | 20 | 2 | - | 2 |
| | 21 | 15 | - | 15 |
| | 22 | 38 | - | 38 |
| | 23 | 68 | - | 68 |
| | 24 | 107 | - | 107 |
| | 25 | 89 | - | 89 |
| | 26 | 61 | - | 61 |
| | 27 | 48 | - | 48 |
| | 28 | 51 | 3 | 54 |
| | 29 | 38 | 3 | 41 |
| | 30 à 34 | 115 | 32 | 147 |
| | 35 à 39 | 52 | 37 | 89 |
| | 40 à 44 | 34 | 23 | 57 |
| 45 et + | 31 | 40 | 71 | |
| Sexe | Hommes | 209 | 42 | 251 (28%) |
| | Femmes | 540 | 96 | 636 (72%) |
| Origine géographique | Région parisienne | 420 | 66 | 486 |
| | Autres régions ou étranger | 322 | 70 | 392 |
| | Ultramarins | 7 | 2 | 9 |
| Total | | 749 | 138 | 887 |

L'âge est exprimé en années révolues au 1^{er} janvier de l'année du concours. Depuis 2006, les limites d'âge sont supprimées.

L'origine géographique est indiquée en fonction de l'adresse communiquée par le candidat sur son dossier d'inscription.

Epreuves écrites

- Candidats présents aux épreuves d'admissibilité

| | Inscrits | Présents aux 3 épreuves écrites | Taux de présence |
|-----------------|----------|------------------------------------|------------------|
| Externes | 749 | 387 | 51,66% |
| Internes | 138 | 85 | 61,60% |
| Total | 887 | 472 | 53,21% |

N.B. : Depuis 2008, tous les candidats des concours externes, y compris ceux inscrits dans la spécialité Archives, participent aux épreuves écrites.

- 1^{ère} épreuve écrite : Epreuve de dissertation générale (concours externes)

| Dissertation générale (concours externes)* | Nombre de candidats | Note sur 20 | | |
|---|---------------------|-------------|------|--------------|
| | | Mini | Maxi | Moyenne |
| Histoire européenne | 70 | 0,5 | 17 | 7,26 |
| Histoire de l'art européen | 224 | 0,5 | 16 | 8,04 |
| Histoire des institutions et de l'administration françaises | 32 | 4 | 15 | 10,11 |
| Archéologie préhistorique et historique européenne | 40 | 2 | 14 | 7,52 |
| Ethnologie | 34 | 1 | 17 | 9,63 |
| Sciences de la nature et de la matière | 11 | 3 | 14 | 9 |

* sujet choisi au moment de l'épreuve

- 1^{ère} épreuve écrite : Epreuve de note établie à partir d'un dossier à caractère culturel (concours internes)

| Note (concours internes) | Nombre de candidats | Note sur 20 | | |
|---|---------------------|-------------|------|--------------|
| | | Mini | Maxi | Moyenne |
| Note établie à partir d'un dossier à caractère culturel | 87 | 0,5 | 16 | 10,53 |

- 2^{ème} épreuve : Epreuve de commentaire et d'analyse de documents (concours externes et internes)

| Options* | Nombre de candidats | Note sur 20 | | |
|---|---------------------|-------------|------|--------------|
| | | Mini | Maxi | Moyenne |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique | 3 | 3 | 13,5 | 9,66 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux | 6 | 3 | 12 | 7,75 |
| Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle | 12 | 5 | 11 | 7,16 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C. | 36 | 2 | 16 | 9,25 |
| Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle | 44 | 1 | 19 | 6,63 |
| Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle | 103 | 0,5 | 14 | 8,22 |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à 1914 | 61 | 0,5 | 16 | 6,05 |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours | 75 | 2 | 17 | 8,07 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique | 18 | 1 | 17 | 8,69 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique | 7 | 0,5 | 18,5 | 8,71 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours | 5 | 1 | 16 | 8,3 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours | 6 | 6 | 15 | 11,8 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours | 5 | 7 | 14,5 | 10,4 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours | 5 | 2 | 15,5 | 10,3 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours | 5 | 8,5 | 15 | 11,5 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours | 12 | 5 | 15 | 10,58 |
| Ethnologie européenne | 24 | 4 | 17,5 | 9,81 |
| Patrimoine industriel et innovations scientifiques et techniques | 14 | 2 | 18 | 9,1 |
| Patrimoine et sciences physique, chimique et de l'ingénieur | 1 | 10 | 10 | 10 |
| Patrimoine naturel | 3 | 8 | 15 | 10,66 |
| Documents d'archives du Moyen Age et de l'époque moderne (476-1789) | 17 | 1 | 16 | 10,44 |
| Histoire des institutions françaises (concours internes) | 21 | 4 | 15,5 | 8,42 |

* option choisie par les candidats au moment de l'inscription

- 3^{ème} épreuve écrite : Epreuve de langue ancienne ou de langue vivante étrangère (concours externes et concours internes)

| Langues* | Nombre de candidats | Note sur 20 | | |
|---------------|-------------------------|-------------|------|--------------|
| | | Mini | Maxi | Moyenne |
| Allemand | 50 | 0,5 | 18,5 | 9,69 |
| Anglais | 218 | 0,5 | 18,5 | 8,66 |
| Arabe | 2 | 14 | 16 | 15 |
| Chinois | pas de candidat présent | | | |
| Espagnol | 75 | 2 | 18,5 | 10,98 |
| Italien | 42 | 0,5 | 18 | 10,04 |
| Japonais | pas de candidat présent | | | |
| Russe | 3 | 11 | 12 | 11,33 |
| Grec ancien | 12 | 4 | 16,5 | 10,62 |
| Hébreu ancien | pas de candidat présent | | | |
| Latin | 70 | 2 | 18 | 8,23 |

* langue choisie par les candidats au moment de l'inscription

SEUIL D'ADMISSIBILITÉ

Le seuil d'admissibilité retenu par le jury a été de :

- **95,5 points pour les concours externes** Etat / Ville de Paris et Collectivités territoriales soit une moyenne de 11,93 sur 20.

- **89,5 points pour les concours internes** Etat et Collectivités territoriales soit une moyenne de 11,18 sur 20.

En raison du phénomène de double inscription des candidats, la quasi-totalité des admissibles a été admissible à la fois au concours Etat et au concours territorial (à l'exception de trois candidats aux concours externes et cinq candidats aux concours internes).

Le nombre total de personnes autorisées à se présenter aux épreuves orales, à l'issue des épreuves écrites, s'est établi à : 74 externes + 25 internes = 99.

Epreuves orales

- Options présentées par les candidats admissibles

| Options | Concours externes | Concours internes |
|---|-------------------|-------------------|
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique | 1 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux | - | - |
| Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle | - | 1 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C. | 5 | 1 |
| Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle | 4 | 1 |
| Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle | 15 | 5 |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à 1914 | 6 | 1 |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours | 10 | 5 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique | 4 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique | 1 | 1 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours | 1 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours | 2 | 1 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours | 2 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours | 2 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours | 1 | 1 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours | 3 | - |
| Ethnologie européenne | 6 | 1 |
| Patrimoine industriel et innovations scientifiques et techniques | 3 | 1 |
| Patrimoine naturel | 1 | - |
| Documents d'archives de l'époque contemporaine (de 1789 à nos jours) | 7 | - |
| Histoire des institutions françaises (concours internes) | - | 6 |

Admission

- Détail des notes obtenues par les lauréats*

| Note sur 20 | Épreuve d'entretien | | Épreuve de langue vivante | |
|--------------|---------------------|----------|---------------------------|----------|
| | Externes | Internes | Externes | Internes |
| Note moyenne | 14,08 | 12,65 | 14,03 | 12,27 |
| Note maximum | 17 | 17,5 | 18 | 16 |
| Note minimum | 9 | 7,5 | 7 | 3 |

- Répartition des lauréats* par option

| Options | Concours externes | Concours internes |
|---|-------------------|-------------------|
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Europe des périodes paléolithique et mésolithique | - | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de la France de la période néolithique et des âges des métaux | - | - |
| Archéologie historique de la France de l'époque gallo-romaine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle | - | 1 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde gréco-romain jusqu'au Ve siècle après J.-C. | 3 | - |
| Histoire de l'art et des civilisations du Moyen Âge européen et de Byzance du Ve siècle au XVe siècle | 3 | - |
| Histoire de l'art et des civilisations de l'Europe du XVe siècle à la fin du XVIIIe siècle | 5 | 2 |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de la fin du XVIIIe siècle à 1914 | 2 | - |
| Histoire de l'art et des civilisations dans le monde occidental de 1905 à nos jours | 2 | 3 |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Égypte antique | 2 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du Proche-Orient antique | 1 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations du monde islamique des origines à nos jours | 1 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Inde et du monde indianisé des origines à nos jours | 1 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, etc.) des origines à nos jours | 1 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Afrique des origines à nos jours | 1 | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations de l'Océanie des origines à nos jours | - | - |
| Archéologie et histoire de l'art et des civilisations des Amériques amérindiennes des origines à nos jours | 3 | - |
| Ethnologie européenne | 1 | - |
| Patrimoine industriel et innovations scientifiques et techniques | 1 | 1 |
| Patrimoine naturel | - | - |
| Documents d'archives de l'époque contemporaine (de 1789 à nos jours) | 7 | - |
| Histoire des institutions françaises (concours internes) | - | 4 |

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

- Répartition des lauréats* par spécialité

| Spécialités | Concours externes | | | Concours internes | | Total |
|--|-------------------|----------------|-----------------------------|-------------------|-----------------------------|-----------|
| | Etat | Ville de Paris | Collectivités territoriales | Etat | Collectivités territoriales | |
| Archéologie | 1 | | 4 | 1 | - | 6 |
| Archives | 7 | | - | 1 | 1 | 9 |
| Monuments historiques et inventaire | 2 | | - | 1 | 1 | 4 |
| Musées | 8 | 2 | 9 | 1 | 4 | 24 |
| Patrimoine scientifique, technique et naturel | - | | 1 | - | 1 | 2 |
| Total | 18 | 2 | 14 | 4 | 7 | 45 |

* Entrés en formation (y compris lauréats provenant des listes complémentaires).

Profils des lauréats

Âge moyen des lauréats (au 1^{er} janvier de l'année du concours)

Concours externes : 26 ans

Concours internes : 36,5 ans

Diplômes des lauréats obtenus avant l'entrée en 2012 à l'Institut national du patrimoine

- Concours externes (34 lauréats : 20 lauréats du concours Etat/Ville de Paris et 14 lauréats du concours territorial)

Comme les années précédentes, les lauréats des concours externes ont une formation initiale supérieure d'un haut niveau et beaucoup ont une double formation :

9 lauréats sont issus de l'Ecole nationale des Chartes (7 lauréats de la spécialité Archives et 2 lauréats de la spécialité Musées du concours Etat) : 2 lauréats sont titulaires du diplôme d'archiviste-paléographe et 7 lauréats présenteront, au printemps 2012, leur thèse à l'Ecole nationale des Chartes en vue de l'obtention de ce diplôme. En complément de cette formation, ces lauréats sont déjà titulaires d'un diplôme universitaire de Master 2 en histoire, histoire de l'art ou langue française.

1 lauréat est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure d'Ulm et agrégé de Lettres modernes.

11 lauréats ont une formation universitaire ou une double formation universitaire de niveau master et détiennent un diplôme de l'Ecole du Louvre¹.

11 lauréats ont une formation universitaire ou une double formation de niveau master².

1 lauréat est titulaire d'un diplôme d'ingénieur, du diplôme de muséologie de l'Ecole du Louvre et d'un Master 2 de Préhistoire-Ethnologie-Anthropologie.

2 lauréats sont également lauréats du concours externe d'attaché territorial de conservation du patrimoine et 1 lauréat du concours d'assistant qualifié de conservation du patrimoine.

3 lauréats sont conférenciers des musées nationaux.

8 lauréats poursuivent leurs travaux scientifiques en thèse de doctorat.

Enfin, une quinzaine de lauréats sur 34 ont suivi au moins une classe préparatoire aux concours de recrutement des conservateurs patrimoine à l'Université (Paris I, Paris IV et Paris X), à l'Ecole du Louvre ou à l'Ecole normale supérieure de Lyon.

2 lauréats du concours Etat/Ville de Paris sont issus de la première classe préparatoire intégrée de l'Institut national du patrimoine.

¹ A titre d'exemple : M2 d'archéologie ou d'histoire de l'art + diplôme de 1^{er} cycle de l'Ecole du Louvre ; M2 d'histoire ou d'histoire de l'art + diplôme de 1^{er} cycle et diplôme de muséologie de l'Ecole du Louvre ; Licence d'histoire + diplôme de 2^{ème} cycle de l'Ecole du Louvre.

² A titre d'exemple : M2 d'anthropologie ou d'archéologie ; M2 d'histoire de l'art + licence de chinois ; diplôme de 1^{er} cycle + diplôme de muséologie et diplôme de 2^{ème} cycle de l'Ecole du Louvre ; M2 de Lettres classiques + Master de sciences de l'information et de la communication.

- Concours internes (11 lauréats : 4 lauréats du concours Etat et 7 lauréats du concours territorial)

Tous les lauréats des concours internes ont aussi un niveau d'études élevé, alors que réglementairement, ils ne sont soumis à aucune exigence de diplôme :

3 lauréats détiennent un doctorat¹.

1 lauréat est un ancien élève de l'École Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud.

1 lauréat est diplômé de l'ESSEC.

7 lauréats ont une formation universitaire ou une double formation universitaire de niveau master².

8 lauréats appartiennent à des corps ou cadres d'emploi de catégorie A : trois attachés territoriaux de conservation du patrimoine, un chargé d'études documentaires principal, deux professeurs agrégés, un inspecteur principal de la jeunesse et des sports, un officier de gendarmerie nationale.

5 lauréats sur 11 ont suivi la préparation au concours interne de conservateur territorial du patrimoine (INSET de Nancy – CNFPT). Quatre sont lauréats du concours interne territorial et un du concours interne Etat.

Enfin, 1 lauréat du concours interne a suivi la classe préparatoire aux concours externes de conservateur du patrimoine de l'École du Louvre.

¹ Dans les disciplines suivantes : histoire ; histoire de l'art ; histoire des techniques - Muséologie du Conservatoire national des Arts et Métiers.

² A titre d'exemple : DEA d'histoire de l'art et Master d'archivistique ; DEA de droit public et Master d'histoire ; DEA d'archéologie ; DEA d'histoire de l'art ; DEA d'histoire ; DESS culture et communication ; Master professionnel Journalisme culturel.

Remerciements

La publication du présent rapport a été réalisée sous la direction de Monsieur Eric Gross, directeur de l'Institut national du patrimoine, assisté de Madame Sophie Seyer, secrétaire générale.

La conception et la mise en page ont été assurées par Monsieur David Seguin et Madame Annick Le Meur.

L'Institut national du patrimoine remercie l'ensemble des membres du jury pour leur collaboration, notamment Monsieur Jean-Paul Jacob, président du jury, et Guillaume Cassegrain, vice-président du jury, ainsi que Mesdames et Messieurs les correcteurs spécialisés.

